

BAC TECHNOLOGIQUE STAV

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Public

MAJ : 10/2023

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission en classe de 1^{ère} « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » :

- ▶ Après une classe de 2^{nde} Générale et Technologique (STAV).
- ▶ Après une classe de 2^{nde} Pro ou de 1^{ère} Pro sur dossier.

ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	2h30
Langues et cultures étrangères <i>Langue Vivante 1 (Anglais)</i> <i>Langue Vivante 2 (Allemand/Espagnol)</i>	3h30
EPS	2h00
Mathématiques et technologies de l'information et du multimédia	3h30
Histoire-Géographie Éducation socio-culturelle	3h30
Activités pluridisciplinaires	2h30
Accompagnement personnalisé	2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	
Gestion des Ressources et de l'Alimentation <i>Biologie-Écologie / Agronomie / Zootechnie</i> <i>Physique-Chimie / Agroéquipement</i>	6h45
Territoires et Sociétés <i>Sciences économiques, sociales et de gestion / Histoire-Géographie</i>	1h15
Technologie <i>Productions agricoles ou Agroéquipement</i>	3h45

ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS	
Option Hippologie - Équitation	3h
Section Européenne	2h
Section Sportive Équitation (en 1 ^{ère})	5h



POURSUITES D'ÉTUDES

- ▶ Études supérieures courtes : BTS, BTSA, BUT.
- ▶ Études supérieures longues : cursus universitaire, classes préparatoires « technologies et biologies », grandes écoles d'agronomie.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Métiers de l'agriculture, de l'environnement, de l'agroalimentaire : chef d'exploitation agricole, ingénieur agronome, technico-commerciale agricole, chercheur agronome, ingénieur agroalimentaire.

SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- ▶ 5 semaines de stage en entreprise ou en organisme dont 3 semaines prises sur la scolarité et 2 sur les congés.
- ▶ 3 semaines de stages collectifs :
 - Éducation à la santé et au développement durable,
 - Étude d'un territoire,
 - Étude d'une activité dans ce territoire.

OPTIONS ET SECTIONS

- ▶ Option Hippologie-Équitation : pas de niveau équestre exigé.
- ▶ Section Européenne Anglais : anglais abordé exclusivement à l'oral dans le cadre des disciplines non linguistiques (zootechnie).
- ▶ Section Sportive Équitation : niveau Galop 5 et licence F.F.E. exigés.

Taux de réussite : 88 % en 2023 pour 24 élèves